

Paul BRIGLIA

(1922-1995)



La volonté d'être Français, la passion du ski scolaire

Paul BRIGLIA est né le 22 juillet 1922 à UGINE (Savoie) où son père, italien, était venu travailler aux aciéries. Bon élève, il intègre l'École normale d'instituteurs d'Albertville en 1938 et, en 1941, effectue ses stages de formation professionnelle à Bourg-Saint-Maurice, Notre-Dame-de-Bellecombe et Montmélián.

Un fils d'immigré italien dans la guerre



Deux lois antisémites successives prises par le Gouvernement de Vichy, de dénaturalisation en juillet 1940 et de déchéance légale de la Fonction publique des citoyens nés d'un père étranger en avril 1941, vont interrompre ce parcours exemplaire. Toutes les naturalisations obtenues depuis 1927, date d'une réforme historique à ce sujet, sont revues par un « comité de révision des naturalisations » présidé par un conseiller d'État. À noter au passage que sa mère, née française, avait perdu sa nationalité par mariage mais l'avait retrouvée en 1927. Paul Briglia est originaire d'Italie du Nord par son père qui a demandé et obtenu la nationalité française précisément pour que ses enfants, sa fille aînée et ses fils, puissent devenir instituteurs. La sœur aînée de Paul est temporairement exclue de l'Éducation nationale mais réintègrera un poste dans un village de Savoie car son mari, également d'origine italienne, a combattu côté français lors de la campagne d'Italie en 1940.

Paul Briglia sollicite une dispense de cette déchéance sous couvert de l'inspecteur d'académie de Savoie, auprès du « comité » qui traitera 170 000 dossiers. Sans réponse, il devance l'appel, espérant bénéficier ultérieurement d'une mesure de réintégration pour ceux qui peuvent justifier de services militaires et obtenir ainsi la nationalité. À l'été 1941 il intègre donc à Chamrousse les Chantiers de la Jeunesse, créés pour incorporer les jeunes mobilisables et leur inculquer les valeurs de la Révolution nationale, en suppléance d'une armée d'armistice réduite à sa plus simple expression. La dispense légale de déchéance arrive le 27 juillet 1941 et à l'automne il prend son poste d'instituteur aux Nanchard près de Saint-Nicolas-la-Chapelle en Savoie, non loin de celui de sa sœur à Héry-sur-Ugine. Il suit même un stage d'éducation générale et sportive¹ au Centre régional de Boulouris du 21 mai au 18 juin 1942 (avec en prime la dotation d'un équipement de sport, de chaussures en particulier).

Mais une nouvelle loi du 16 février 1943 sur le Service du travail obligatoire (STO) le rattrape. Il est convoqué en mars 1943 pour partir en Allemagne.

¹ Discipline scolaire mise en place par des instructions de juin 1941 : elle vise pour le régime à régénérer la race française, à partir d'activités corporelles au grand air, de chant, de jeux mais également d'activités de secourisme.

Réfractaire, les gendarmes de Flumet viennent le chercher dans son école et il est emmené avec six autres jeunes savoyards. Il s'échappe, semble-t-il par la rivière Arly, lors d'une halte dans un café à Ugine qu'il connaît bien. Il se réfugie en montagne, puis s'engage dans la Résistance. Il retrouvera régulièrement sa sœur qui offre le couvert aux résistants tout en faisant chanter « Maréchal nous voilà » dans sa classe.

Paul Briglia participera à la libération du Beaufortain et de la Tarentaise. Il prend part notamment au parachutage du col des Saisies le 1^{er} août 1944. Sous le nom de code « d'Opération Ébonite », 78 avions larguent plus de 800 conteneurs d'armes, de munitions, d'explosifs et de matériel. Ce parachutage permet au capitaine Bulle d'armer et d'équiper plus de 3 000 hommes composant les maquis du Beaufortin et de la Tarentaise.

Dans l'élan de la libération : la passion du ski scolaire au fondement d'une carrière de cadre du sport

À l'automne 1944 il est nommé instituteur à l'école des Allues avec son épouse Simone, institutrice elle aussi. C'est aux Allues que son travail en faveur du sport scolaire, du ski en particulier, va s'enraciner et définir profondément l'engagement de toute sa vie professionnelle. Dès son installation, il sollicite une aide de la mairie en faveur du ski-club local. Puis c'est bientôt un projet de "baignade improvisée" dans le village, soutenu par l'inspecteur départemental de l'éducation physique et des sports (EPS)² Léonce Chavatte et instruit par l'ingénieur des ponts et chaussées de Bozel. En juillet de cette année il suit une formation d'éducateur de natation à Bourgoin. Son activité est connue et récompensée : le 12 juin 1946, le directeur régional de l'EPS, René Truc lui accorde une prime de 2 000 F "pour son dévouement à la cause du ski scolaire". Et en janvier 1947 c'est un bon de chaussures de ski qui lui est attribué "sur le contingent dont dispose M. Le préfet". Mais c'est dans le



cadre de l'UFOLEP/USEP (Union française des œuvres laïques

d'éducation physique / Union sportive de l'enseignement primaire) que son action prend de l'ampleur. Initiateur de ski UFOLEP en mars 1951, il organise dès 1952 les championnats départementaux, avec un succès reconnu par ses collègues et ses supérieurs. Un rapport de son inspecteur, daté du 30 janvier 1951, s'il ne mentionne

pas son engagement en faveur du sport scolaire, note, dans la vie de la coopérative scolaire, l'acquisition d'un appareil de projection, premier témoignage de l'autre passion de Paul Briglia, la réalisation de films sur les activités des enfants.



La réussite de ses activités et la reconnaissance de ses capacités font bifurquer sa carrière, et quitter Les Allues. En effet, le 1^{er} octobre 1952 il est nommé "instituteur aux œuvres scolaires, périscolaires et post-scolaires", poste dit de mise-à-disposition (MAD) créé et basé à Chambéry.

L'UFOLEP de Savoie, pépinière de champions

La lettre de mission signée du directeur national de l'UFOLEP/USEP, Jacques Druon (un futur inspecteur général de la jeunesse et des sports), lui donne le "mode d'emploi" de son poste.



Organiser le ski scolaire, les sessions du brevet de skieur scolaire, de formation des initiateurs, les championnats départementaux, tout cela sur l'ensemble de la Savoie, et en lien avec la Fédération française de ski, ne l'empêche pas de

² Sébastien Laffage-Cosnier, *L'école rêvée : le Dr Max Fournier et la ville de Vanves, promoteurs du sport et de la nature à l'école, 1950-1973*, Limoges, Presses universitaires de Limoges, 2023.

développer les autres disciplines sportives : basket, volley, athlétisme, rugby...

Apparaît aussi une réelle innovation appelée à un grand développement : la création en 1954 (du 15 janvier au 3 février) de la **première classe de neige** "dans laquelle le mi-temps sportif est exclusivement consacré à l'apprentissage et à l'amélioration de la technique du ski". C'est aux Allues que le groupe d'enfants est accueilli ; les photos, et surtout les films tournés par P. Briglia en 16 mm couleur, témoignent du plaisir des enfants à parcourir à ski une montagne qui n'est pas encore le domaine désormais célèbre de Méribel. Cette "invention" de l'École des Neiges, avec la première réalisée à la Féclaz en 1953 par la ville de Vanves, amorce un mouvement puissant, tant dans la région parisienne que dans les départements alpins eux-mêmes, pour développer un tiers temps pédagogique dont le support principal est le ski.

Une autre initiative va connaître un succès durable : il s'agit de la création de l'ASEPS, Association sportive de l'enseignement public de Savoie, qui lui permet de proposer à ses collègues activités et formations, notamment en ski. Ce sera un vivier important pour l'encadrement des enfants et des clubs, en ski en premier lieu bien entendu. La vigueur de l'essor du ski en Savoie dans les années 1950-60 doit probablement quelque chose à cette création.

Ce travail en faveur du ski scolaire trouve son apogée lors des critères nationaux UFOLEP de ski organisés en février 1956 à Pralognan : les lettres de félicitations abondent soulignant la qualité de l'organisation. Sur les tableaux de courses on peut lire des noms qui connaîtront quelques années plus tard une renommée internationale : Marielle Goetschel, Jean-Claude Killy, Georges Mauduit, Jean-Noël Augert....

Les films réalisés par Paul Briglia sur les classes de neige et les critères nationaux de ski circulent, et pas seulement en Savoie : des collègues du Puy-de-Dôme, de l'Yonne, des Basses-Pyrénées lui disent combien ces films ont intéressés les enseignants lors de tournées départementales. En particulier, les classes de neiges retiennent l'intérêt des instituteurs.

Les rapports détaillés que doit établir Paul Briglia sur l'ensemble de ses activités donnent une image assez complète du sport scolaire au début des années 1950 en Savoie.

Mais paradoxalement, c'est cet "activisme" qui lui attire des difficultés : en effet son poste est attribué aux œuvres périscolaires, dont la Fédération des œuvres laïques (FOL) est en quelque sorte dépositaire et garante, comme institution faîtière de l'UFOLEP/USEP, et des autres œuvres. Paul Briglia, sans directives de la FOL, mène son travail en liaison avec ses collègues, avec les organisations sportives, les services de l'éducation et de la jeunesse et des sports. En mars 1954, le conseil d'administration de la FOL demande à l'inspecteur d'académie de retirer à Paul Briglia sa délégation pour refus de se soumettre à ses directives. Simple coup de semonce pour cette fois.

Le retour en classe

En 1957, la FOL relance auprès des autorités sa demande de fin de mise à disposition de P. Briglia et obtient gain de cause, en dépit d'un large mouvement de soutien de ses collègues enseignants : le 4 novembre 1957 il prend la responsabilité d'une classe de garçons à l'école du Biollay à Chambéry, qu'il gardera jusqu'en 1963. Auparavant il a suivi le stage national USEP au CREPS de Boulouris du 17 au 25 septembre, au cours duquel il perfectionne ses compétences, et découvre l'importance du "lendit", manifestation gymnique d'ensemble qui mobilise de nombreuses classes. Durant ces années d'enseignement à Chambéry, il n'abandonne pas pour autant ses activités dans le domaine du ski : depuis 1956 il est secrétaire-délégué régional de l'UFOLEP/USEP, membre de la commission mixte FFS/UFOLEP du comité régional de ski de Savoie ; d'ailleurs il prend rapidement la responsabilité de la commission sportive et des jeunes du comité.



De l'école à « jeunesse et sports »

En 1963, Paul Briglia passe le concours d'inspecteur de la jeunesse et des sports, brillamment d'ailleurs puisqu'il termine deuxième. Nommé en Seine-et-Oise, il rejoint son poste à Rambouillet jusqu'en septembre 1966 : à cette date il est nommé à Grenoble où il est rapidement (en mai 67) mis à disposition du Comité d'organisation des Jeux Olympiques d'hiver de 1968 en tant que directeur sportif, sous la responsabilité de Robert Héraud, directeur général des Jeux (qui deviendra inspecteur général de la jeunesse et des sports). Inutile de revenir sur le déroulement des Jeux et les succès français, remportés entre autres par des skieurs découverts par l'USEP de Savoie des années auparavant : les sœurs Goetschel, Killy.

Dès la fin des Jeux, Paul Briglia est nommé, par François Missoffe, directeur départemental de la jeunesse et des sports des Pyrénées-Orientales : c'est la grande époque des plans d'équipements sportifs et socio-éducatifs et il y déploie naturellement une grande activité pendant six ans, jusqu'à sa désignation à la direction de l'École nationale de ski et d'alpinisme (ENSA) à Chamonix, en septembre 1974. L'ENSA est en phase de transfert dans ses nouveaux locaux dus à l'architecte Roger Taillibert. C'est Paul Briglia qui assure cette installation, avec l'inauguration par Pierre Mazeaud en septembre 1975. Jusqu'à son remplacement par François Gros en février 1982, il œuvre pour donner à l'École la place qui lui revient dans le développement des sports de montagne. En même temps il suit très régulièrement les travaux et congrès de la Commission interski de la Fédération internationale de ski dédiée au développement de la pédagogie du ski en direction des jeunes. Nommé inspecteur général de la jeunesse et des sports en mars, il est admis à faire valoir ses droits à la retraite le 1^{er} octobre 1982.

Cette carrière commencée dans la douleur de la guerre a été nourrie de convictions forgées dans la Résistance. Porté par le souffle de la Libération, Paul Briglia a contribué au développement des sports d'hiver, du ski en particulier, avec le souci permanent d'y faire accéder les jeunes. La continuité de son engagement, jusqu'au plus haut niveau, est remarquable. Mais, de surcroît, Paul Briglia a gardé des témoignages irremplaçables de ses activités dans les films qu'il a réalisés tout au long de sa carrière : témoignage technique parfaitement restitué par un pédagogue accompli, amour de la montagne et de la neige qui ressort de cadrages et de lumières maîtrisés avec talent, et puis les visages des enfants et des jeunes skieurs qui disent la joie du ski et la force d'entraînement de l'éducateur que fut Paul Briglia.

%%%%%%%%%

Source

Quelques films en ligne de Paul Briglia :

Les Réalisateur - Cinémathèque des Pays de Savoie et de l'Ain (letelepherique.org)



Philippe CALLÉ (Juin 2015)

&

Isabelle BÉCU-SALAÛN (Mars 2024)

Inspecteur et inspectrice de la jeunesse
et des sports honoraire

Reproduction autorisée sous réserve de l'accord préalable du CHMJS

Juin 2024